MACON.fr
Mâcon capitale de la Bourgogne du sud

La maison sport santé

La Maison sport santé du CCAS accueille et oriente les personnes souhaitant pratiquer, développe r ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leu r âge.

Ce dispositif permet à des personnes éloignées de la pratique sportive, atteintes de diverses mal adies chroniques ou étant en situation de fragilité (précarité, en situation de handicap, seniors en perte d'autonomie) d'accéder à une pratique d'activité physique adaptée, sécurisée et régulière en organisant un rapprochement entre les professionnels de santé et du sport. Il s'agit également de lutter contre les inégalités sociales de santé et préserver le capital santé de chacun.

Son objectif principal est de faire la **promotion de la santé et du bien-être par l'activité physiqu e et sportive**. Ceci dans le but de lutter contre la sédentarité et de développer la pratique d'activit é physique régulière.

L'objectif est aussi d'encourager les médecins à **prescrire des séances d'activités physiques ad aptées** à leurs patients vivant avec une maladie chronique (cancers, diabète, etc.).

Même si l'activité physique est reconnue comme un moyen thérapeutique efficace elle n'est malh eureusement pas remboursée par la Sécurité Sociale. Pour le financement, le dispositif s'appuie s ur le **Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé (PASS)** mis en place par le **Réseau Ré gional Sport Santé** qui prévoit une aide financière partielle pour l'adhésion sportive :

- 50% la première année (plafonnée à 100€)
- 30% la deuxième année
- 10% la troisième année

Ceci est possible dans le cadre d'une reprise d'activité physique.

« Le but est d'accompagner durant deux ou trois ans ces patients souffrant de maladies chronique s afin qu'ils soient autonomes dans leur pratique d'activité physique », explique Pauline Benchao, c oordinatrice de la Maison Sport Santé au CCAS.

À Mâcon, huit clubs sportifs disposent de créneaux Sport Santé :

- Mâcon Judo,
- L'Entente Athlétique Mâconnaise,
- Mâcon Natation,
- Le Shokotan karaté club,
- Mâcon Tennis,
- La MJC des Blanchettes,
- La MJC de l'Héritan,
- L'Escape Culturel et de Loisirs de Bioux.

Ces séances à intensité douce ou modérée sont encadrées par des éducateurs sportifs formés à la pratique d'une activité physique adaptée. *« La pratique d'un sport permet de réduire certains fa cteurs de risques associés aux maladies chroniques »*, souligne Pauline qui accompagne tant les cl ubs qui souhaitent ouvrir des créneaux horaires que les patients qui sont en possession d'une pre scription médicale. Ces derniers bénéficient ensuite d'un entretien et d'un suivi personnalisés.

La Maison Sport Santé accompagne les personnes en situation de handicap (physique, mental, ps ychique) vers les clubs labellisés par la Fédération Française Handisport et la Fédération Françai se de Sport Adapté.

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h3 0 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE